

**MGR Th. TSHIBANGU TSHISHIKU ET L'IDENTITE
DU SYSTEME UNIVERSITAIRE CONGOLAIS
Journée d'hommage, Kinshasa, 27 décembre 2022.-**

0. Introduction

Le concept d'identité, quel que soit l'angle sous lequel on l'aborde, renvoie toujours à la notion du même, à ce qui permet de demeurer le même à travers les changements auxquels on est soumis, de rester toujours soi-même malgré les vicissitudes du temps ou de l'espace. L'identité est à proprement parler le caractère de ce qui est identique, ou le caractère propre à un individu et qui fait qu'il soit le même aux différents moments de son existence. André Lalande fait vite de nous prévenir, dans son *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, qu'il s'agit d'un des concepts fondamentaux de la pensée, impossible à définir. Nous voilà donc bien servis, pour ne pas dire bien cuits. Nous pourrions, pour nous tirer d'affaire, nous accrocher au fait que l'identité peut se faire appréhender à l'occasion des réponses formulées relativement aux questions : *c'est qui, c'est quoi ?* Il n'est pas souvent aisé d'y répondre quand on est face à quelqu'un qui vous demande : *qui êtes-vous ?* Transposée dans le secteur éducatif, la question devient alors : *qu'est-ce que l'université congolaise, qui est l'universitaire congolais ?*

On s'en doute bien, diverses autres occurrences peuvent être attribuées au concept d'identité, mais il demeurera toujours que cette notion va de pair avec celles du même et du différent (cf. Anne-Marie Drouin-Hans, *Identité*, in *Télémaque* 2006/1 n.29, p. 17-26). Le même évoque certes la permanence, mais aussi la ressemblance, tout en affrontant l'identité à l'épreuve de son inscription dans le temps.

Quant à l'identité d'un système, elle relève de l'identité collective, laquelle se construit comme un tout ayant ses caractéristiques globales, « à la manière d'un organisme, sans que les particularités des individus ne déterminent les caractères du collectif, car c'est au contraire le collectif qui détermine les caractères et les fonctions de ses éléments » (A-M Drouin-Hans). L'identité collective va de pair avec le droit à la différence, qui est aussi le droit à l'authenticité, droits qui appartiennent à la sphère du patrimoine de l'humanité.

Vouloir cerner l'identité de notre système universitaire, c'est forcément reconnaître non seulement l'existence d'une crise qui frappe notre système éducatif, mais aussi d'inscrire notre projet de société dans une perspective de prise en charge responsable de notre destin. Il ne s'agirait plus seulement de chercher à répondre à la question de savoir comment demeurer nous-mêmes dans un espace universitaire mondialisé, mais aussi et surtout de nous assumer à travers les évolutions dont nous avons décidé, pour ressembler aux autres sans pour autant diluer nos singularités. C'est pourquoi nous avons pris le parti de montrer de quelle manière Mgr Tshibangu Tshishiku a participé au travail de façonnage de notre

système, et évidemment aussi de dire comment et dans quelle mesure les crises récurrentes n'ont cessé de menacer notre identité, de compromettre nos fondements socio-historiques.

Nous nous laisserons guider par une double question : qu'est-ce qui fait de nous une université congolaise et à quoi peut-on nous reconnaître ? Pour y répondre, nous puiserons des éléments significatifs dans le développement historique de notre système éducatif et dans nos symboles d'autoreprésentation universitaire, avant d'aborder succinctement des questions d'actualité liées à notre raccordement au processus de Bologne.

1. Le système universitaire congolais : carte d'identité

Notre système universitaire a vu le jour au terme d'une période de gestation portée par le développement de l'enseignement primaire et secondaire, dont les produits constituèrent des effectifs suffisants pour alimenter le niveau tertiaire au début des années 1950. Les petits séminaires, les athénées et les collèges qui avaient été implantés à travers le territoire national, préparaient les futurs candidats aux études universitaires et des expériences prometteuses avaient été réalisées avec la formation d'assistants médicaux et agronomes dans ces centres ouverts par les universités belges, singulièrement l'université catholique de Louvain, qui prit l'initiative de créer un établissement d'utilité publique dénommée « Lovanium – Centre Universitaire Congolais » (cf. Arrêté du 21/02/1949 portant donation par l'Université Catholique de Louvain pour la création au Congo Belge de l'établissement d'utilité publique « Lovanium Centre Universitaire congolais »), qui deviendra « Université Lovanium » (Cf. Arrêté du 03/02/1956 portant modification des statuts de Lovanium-Centre universitaire Congolais en « Université Lovanium »).

Et dans la même foulée, l'on assistera à la signature du Décret du 26 octobre 1955 créant et organisant une Université Officielle à Elisabethville, laquelle deviendra l'Université Officielle du Congo Belge et du Ruanda Urundi, à partir du 15 mai 1956.

Les catholiques et les libéraux, initiateurs des deux premières universités, seront rejoints par les protestants, qui créeront, après l'indépendance, l'Université Libre du Congo (cf. Ordonnance n. 160 du 10 juin 1964 relative à la création d'un établissement d'utilité publique dénommé « Université Libre du Congo », ULC en sigle).

Mon grand-père a toujours dit qu'« *on met au monde un enfant, mais on ne met pas au monde son cœur* ». Les fondateurs des premières universités congolaises ne s'y trompèrent point ; ils avaient même pleinement conscience de l'autonomie que prendrait cette institution. Déjà en 1954, Mgr Luc Gillon rassura l'assemblée plénière des Vicaires apostoliques du Congo, de son « désir de placer Lovanium au service de l'Eglise du pays » (Luc Gillon, p. 103). Mgr Tshibangu Tshishiku, qui

n'était encore ni prêtre, ni universitaire, mais simplement un étudiant en théologie au Grand Séminaire régional saint Thomas d'Aquin de Baudouinville (aujourd'hui Moba dans la province du Tanganyika), ne se priva guère de donner son avis sur ce que devrait être la jeune université récemment ouverte à Léopoldville. Il écrivit en 1956 ce qui suit : « le but recherché dans la formation universitaire des congolais, c'est le développement et l'édification d'une culture congolaise, africaine dont l'Université soit le foyer de rayonnement placé et travaillant dans le milieu même sur lequel elle veut agir et qu'elle peut ainsi étudier de plus près » (Mgr TT, *L'université congolaise*, p. 83-84).

Le professeur A.A.J. Van Bilsen, bien connu pour son plan de 30 ans, partageant aussi la même vision, déclara : « La création de l'université congolaise est lourde de promesses et constitue un grand pas en avant. Un jour elle sera ce qu'aucune université de l'Europe ne pourra jamais être : africaine » (cf. Kaumba Lufunda, *Dynamiques des réformes des cursus universitaires en RDC*, in Isidore Ndaywel, *L'université dans le devenir de l'Afrique*, p. 309).

Reconnaissons que cet horizon d'africanisation ne se fit pas jour soudainement, même si la pratique d'une université multi-campus s'imposa dès les premières expériences, notamment avec l'ouverture du Centre d'Astrida (actuellement Butare) au Rwanda, pour le compte de l'Université Officielle du Congo. L'université congolaise commença d'abord par rivaliser avec les universités génitrices belges, mais elle connut, dès son dixième anniversaire, en 1964, ses premières secousses qui révélèrent que les universitaires vivaient un manque, un tourment, une sorte de mal du pays, dans une véritable ambiance de nostalgie. Les universitaires montrèrent qu'ils n'étaient pas chez eux dans le système Lovanium. La nostalgie, faut-il le rappeler, c'est le sentiment de tristesse et d'anxiété qui envahit l'oiseau lorsqu'il se trouve loin de son nid.

Les répliques de la première secousse survinrent au de la 17^{ème} année, à la faveur de revendications estudiantines d'affranchissement, qui révélèrent le vrai cœur de l'enfant congolais engendré par les belges, attestant ainsi d'une maturité précoce et aiguë. La résolution de la crise passa par la mise en œuvre d'une réforme dont les piliers furent *la cogestion, l'africanisation, l'amélioration des conditions de vie et de travail, ainsi que la contestation du régime politique* (Kaumba L., p. 310).

C'est pour construire un nid dans lequel eux-mêmes et leurs descendants trouveraient assurance, confort et sécurité, qu'ils décideront de créer une université nationale ; car l'esprit d'un peuple, d'une nation, doit pouvoir se manifester à travers son système universitaire, qui est la forme la plus élevée de production et de reproduction de ses élites, c'est-à-dire d'élaboration de son intelligence sociale et collective. Voilà pourquoi, et contrairement à ce que d'aucuns auraient pu penser,

même des dirigeants non universitaires avaient une juste perception de l'université à construire¹.

Cette réforme, menée sous la conduite de Mgr Tshibangu, déboucha donc sur la création de l'Université Nationale du Zaïre (UNAZA), dont les options fondamentales portèrent sur *le profil de l'homme à former, l'unicité de l'enseignement tertiaire et de son caractère national, la standardisation de la structure des cycles, le regroupement des facultés par pôle universitaire, la professionnalisation et l'orientation pédagogique*. L'Unaza mit au point le concept d'*université multi-campus* et élabora un plan de développement sous le mode d'*essaimage* à travers les provinces. Après avoir fonctionné pendant dix ans, soit de 1971 à 1981, l'Unaza fit face à une nouvelle vague de contestations estudiantines, saisit l'occasion pour dresser son bilan et lancer une deuxième réforme, marquée par la *libéralisation et la décentralisation*, dans le but de faciliter l'*essaimage* des établissements.

Avec une longueur d'avance, les bases pour le développement de l'université à l'horizon 2000 étaient en cours d'implantation, notamment par l'impulsion en faveur, d'une part, de l'édification d'une *égyptologie nouvelle* devant servir de base à la renaissance africaine et, d'autre part, du développement des *études de prospective africaine*. La création du Centre Zaïrois d'Etudes Africaines (Cezea, 1982) fut suivie par celle de l'Institut Africain d'Etudes Prospectives et du Centre d'Etudes Egyptologiques (Inadep, 1990). Toutefois, la vague de création de nouveaux établissements à travers le pays, consécutive à la libéralisation du secteur, amena Mgr Tshibangu à lancer des mises en garde contre la « communautarisation régionalisée des universités », pour utiliser une belle expression de Yoka Lye Mudaba.

Mais, faute d'un financement adéquat du système éducatif, l'université subissait une descente aux enfers. L'organisation des Etats généraux de l'éducation (19-29 janvier 1996) rappela l'urgence d'assurer la *compétitivité*, la nécessité d'intégrer le principe du *partenariat éducatif*, l'importance d'une vision de l'éducation considérée dans un ensemble évolutif comprenant le primaire, le secondaire et le tertiaire ; mais il fallut attendre la fin de la guerre d'invasion pour que fût organisée une nouvelle réforme à partir de 2003, sous le pavillon du Pacte de modernisation de l'ESU, en sigle Padem. Ce fut la troisième réforme.

Le Padem fut en somme une réforme d'essence fondamentalement pédagogique, structurée autour de *la restructuration des programmes et leur modernisation, la flexibilité des filières et la modulation des matières, l'allègement du fardeau de la charge et du volume horaires, la connaissance et la maîtrise de nouveaux outils scientifiques et pédagogiques liés à l'informatique, l'ajustement aux nouvelles contraintes de l'économie du savoir* ; ces dernières étant caractérisées par la mobilité et la professionnalisation dans un espace universitaire mondialisé.

¹ Cf. ELIKYA Mbokolo, Préface, in NAYWEL, p. 11.

Cette mobilité n'était pas à entendre uniquement au sens d'un mouvement spatial, d'un point géographique à un autre, mais il s'agissait aussi d'un mouvement à l'intérieur d'un champ de connaissances, d'utilisation de passerelles pour aller d'un domaine du savoir à un autre. Le Padem fut donc contemporain à la dynamique de réorganisation de l'espace universitaire européen, tel qu'impulsé par le processus de Bologne et vulgarisé sous le label du LMD.

Au fil des réformes, s'érigait notre système universitaire. Mgr Tshibangu Tshishiku nous aura toujours mis en garde contre les risques liés au copier-coller et à la défiguration du profil de notre système universitaire. Il avait résisté contre le doctorat de troisième cycle de type français et jugé peu opportun l'adhésion au Conseil Africain et Malgache de l'Enseignement Supérieur (CAMES), typé comme une association des Universités d'anciennes colonies françaises, préférant ainsi adhérer à l'Association des Universités Africaines (AUA), et à l'Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), devenue aujourd'hui l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), ainsi qu'à l'Association Internationale des Universités (AIU).

2. Les symboles de l'identité universitaire congolaise

Le système universitaire congolais, qui porte si bien les marques pérennes de Mgr Tshishiku, depuis sa création jusqu'à ce jour, peut décliner son identité à travers les éléments de reconnaissance que l'Unaza nous a légués, parmi lesquels les plus remarquables sont de superbes armoiries et une devise mémorable : « *Scientia splendet et conscientia* ».

Considérer que l'UNAZA est notre mère-patrie, c'est nous inscrire dans la trame de notre patrimoine, de cet héritage qui nous rend si fiers et nous donne de l'assurance, tout en nous assignant une identité à construire sans cesse, dans un esprit de compétitivité, d'excellence et de résilience. Ce n'est vraiment pas en perdant notre âme que nous gagnerons le firmament des universités. Les références fondamentales de l'UNAZA, faut-il le rappeler, sont un faisceau de valeurs, qui ont trait au territoire, à la population et au pouvoir. Chacun de ces axes constitue un pilier stratégique spécifique, une déclinaison de la devise : « *Scientia splendet et conscientia* ». Sur le territoire national, l'UNAZA est un haut lieu de conscience qui resplendit pour le peuple et ses dirigeants, avec leurs élites intellectuelles.

Les armoiries de l'Unaza sont constituées d'un écu, comprenant en dextre (à gauche pour nous) un fond en sinople (couleur verte) marqué horizontalement d'un livre ouvert et verticalement d'une flèche pointée vers trois étoiles, tout doré ; et en senestre (à droite pour nous), un fond de gueules (rouge) d'où se profilent des branches de palmier d'argent. La bande d'or évoque la ligne brisée d'argent, qui représentait le fleuve Congo sur l'écu des armoiries de l'Etat Indépendant du Congo. La lance qui perce le firmament où brillent les étoiles, représente la puis-

sance du savoir (Kaumba L.S., *Fiers d'être congolais. Les symboles de notre identité*, Kinshasa, Noraf, 2015, p. 52).

La devise, quant à elle, s'était inspirée d'une sentence de François Rabelais (1483-1553), invoquant le roi Salomon : « *Sapience n'entre point en âme malivole* » (la malévolence est le désir de faire du mal, par opposition à la bénévolence, bienveillance, bienfaisance, disposition à être aimable et bienveillant), et « *science sans conscience n'est que ruine de l'âme* » (Pantagruel, 1532). S'inscriront dans la même ligne, les devises de l'Université catholique du Congo (*Lumen super flumen*, la lumière qui brille au-dessus du fleuve) et de l'Université Catholique de Bukavu (*Super lacus ac montes splendens*, resplendissant au-dessus du lac et des montagnes) (Cf. Kaumba L.S., *Fiers d'être congolais*, p. 68).

Qu'il y ait des écarts entre les valeurs proclamées et les faits vécus au quotidien, cela ne devrait guère justifier l'abandon de ces valeurs ni leur disqualification, mais bien, au contraire, le lieu de renforcer l'élan et l'engagement pour les accomplir.

2.1. Du point de vue territorial et géographique

L'UNAZA affirma sa vocation territoriale, son caractère national, l'exaltation de son attachement à un terroir. La tradition médiévale nous a laissé l'organisation des collèges par nationalités (anglais, français, italiens, allemands, etc.). Tout en prenant les noms des villes où elles s'implantaient, les universités pouvaient ainsi héberger de nombreuses nationalités, par collèges ou diverses congrégations (franciscain, dominicain, jésuite, etc.).

Il convient de rappeler que la première évaluation des universités coloniales, menée par Mgr Luc Gillon, avait conclu, dès 1967 (cf. Mgr TT, p. 24) à la nécessité de créer une université nationale. L'unité du pays et le profil national des élites ne pouvaient et ne devraient point être mis en cause.

Même la propension des opérateurs politiques et sociaux à doter leurs villages et leurs fiefs électoraux d'un établissement universitaire, ne doit pas être considérée comme une simple lubie nombriliste. Bien au contraire, c'est chaque fois pour pouvoir créer des incubateurs de compétitivité, qui préparent les jeunes à affiner leurs armes de combat pour la lutte sur l'échiquier national. Quant à savoir comment s'y prendre, c'est là un autre problème !

Bien qu'avec des fortunes historiques diverses, l'UNAZA assumera pleinement le mouvement de création et d'implantation des extensions et des campus universitaires sur l'ensemble du territoire national. Désormais, ce modèle, devenu mondial, s'est notamment caractérisé par l'envahissement de l'espace européen par des extensions des universités américaines, au nom du principe de l'ouverture du marché du savoir. Et c'est pour relever ce défi, que l'Europe s'est engagé dans le processus d'harmonisation de son système éducatif, et a mis sur pied le système dit LMD. L'espace universitaire européen, avec la promotion de la mobilité et de

l'aide des bourses Erasmus, se construit chaque jour comme une université multi-campus. L'on a assisté là, comme d'ailleurs aussi en Afrique du Sud, au rattachement des instituts technologiques aux universités. Ce processus n'est cependant pas à assimiler au mouvement de transformation de l'Institut Pédagogique National (IPN) en Université Pédagogique Nationale (UPN), opéré dans le cadre du Padem ; ni non plus aux tentatives de métamorphose de l'Institut Supérieur de Techniques Appliquées (ISTA-Kinshasa) en une université technologique, mouvements qui ressortissent d'une logique différente : nécessité de renforcer la formation en didactique des spécialités et « le pragmatisme dans la transformation de la société à travers une appropriation des lois de la nature ».

2.2. Du point de vue du service à la société

L'Unaza revendique la sollicitude pour la population, sa volonté de rendre service à la société. Là est toute la problématique de l'africanisation des cadres et des contenus d'enseignement, avec comme corollaire la pérennisation de l'université à travers la relève académique. Pour les populations bénéficiaires, les missions assignées aux universités et aux Instituts supérieurs ne pouvaient être enfermées dans des carcans étanches, car il peut – et il doit - y avoir des *passerelles* entre des instituts supérieurs et les universités, de manière à assurer une certaine mobilité aux enseignants et aux apprenants. L'intégration des instituts supérieurs dans l'architecture universitaire répondait, en partie, à cette préoccupation, tout comme la transformation de certaines écoles de métier ou la création d'une chaîne d'Instituts Supérieurs d'Etudes Agronomiques et d'Instituts Supérieurs de Développement Rural. La liste des sigles en dit long : ABA : Académie des Beaux-Arts), IBTP (Institut du Bâtiment et travaux Publics), IFA (Institut Facultaire Agronomique), INA (Institut National des Arts), IPN (Institut Pédagogique National), ISAM (Institut Supérieur des Arts et Métiers), ISC (Institut Supérieur du Commerce), ISDR (Institut Supérieur de Développement Rural), ISEA (Institut Supérieur d'Etudes Agronomiques), ISES (Institut Supérieur d'Etudes Sociales), ISPT (Institut Supérieur Pédagogique Technique), ISS (Institut Supérieur de Statistique), ISTA (Institut Supérieur des Techniques Appliquées), ISTM (Institut Supérieur des Techniques Médicales). Sans compter les l'expérience si féconde des écoles d'application liées et alliées aux Instituts supérieurs artistiques. Tout cet ensemble brandissait le même emblème et portait les mêmes armoiries.

Signalons, en passant, que l'UNAZA, soucieuse de rendre service à la communauté, accorda un statut particulier à la Faculté de Médecine, en maintenant le fonctionnement des cliniques universitaires, avec un noyau d'encadreurs, dans chacun des trois campus universitaires, bien que la Faculté de médecine fût officiellement installée à Kinshasa. De même, l'UNAZA entérina à sa manière la méfiance du pouvoir politique vis-à-vis des facultés de droit et des lettres : les ju-

ristes furent maintenus sous contrôle politique à Kinshasa tandis que les hommes des lettres et autres sociologues furent expédiés loin de la capitale vers Lubumbashi, ville à partir de laquelle ils ne cessèrent d'organiser la fronde pour enquiquiner le régime. Devrait-on en vouloir aux politiciens d'avoir vu juste sur la menace que pouvait constituer telle ou telle faculté pour un régime autoritaire et non démocratique ? La politisation à outrance, contre laquelle Mgr Tshibangu s'est toujours battu, est en fait une dénaturation du politique, un mauvais usage de la noble mission politique de gestion dans l'intérêt commun et au profit du bien commun.

Les avancées réalisées en matière d'études des langues africaines, des cultures africaines, de l'anthropologie, de la sociologie, de la philosophie et de la théologie sont demeurées sans pareille jusqu'à ce jour, tout comme cette première que constitua la création de la première filière universitaire complète de relations internationales. Ayant été une institution d'avant-garde en Afrique noire, l'université congolaise maintiendra cette position au cours le temps d'une génération.

Par l'UNAZA, le vent de la mondialisation se popularisait, sortait des carcans de la vieille Europe pour aller s'inspirer des expériences américaines. Ramener les Instituts Technologiques et des Métiers dans le giron des universités, ce fut véritablement un premier tour de force. Le second consista à tordre le cou au préjugé selon lequel la formation académique ne pouvait avoir pour finalité l'exercice d'une profession. Cela fait, l'UNAZA créa des passerelles, aujourd'hui à la mode, entre les instituts supérieurs et les universités, puis elle mit sur pied le BEPUZA (Bureau Post-Universitaire du Zaïre) pour assurer à ceux qui le pouvaient, la possibilité d'accéder au doctorat, - exclusivement organisé par les universités -, après avoir évolué au sein des Instituts supérieurs et technologiques.

L'UNAZA adopta une architecture pérenne inspirée par les universités avant-gardistes américaines, et articulée autour d'un cycle initial de trois ans, suivi d'un cycle terminal de deux ans, avant tout accès à d'autres formations de perfectionnement, de professionnalisation ou de doctorat. Cette architecture s'appuya sur le recours aux passerelles entre les instituts supérieurs et les Universités ainsi que sur le développement des modules de pédagogie universitaire à l'intention de l'ensemble du corps enseignant.

Par le rattachement des instituts supérieurs aux universités, l'UNAZA entendait rejeter les préjugés bourgeois qui voulaient réserver l'université à une classe dirigeante tandis que les classes ouvrières devraient se contenter d'études professionnelles (Mgr TT, p. 97). Désormais, l'enseignement universitaire en général devrait répondre aux critères d'employabilité et de professionnalisation. En cela, l'UNAZA se montra donc capable d'innover, de créer du contenu neuf. Des stages de professionnalisation furent même organisés par l'Institut National de Pratique Professionnelle (INPP), au bénéfice des étudiants de la Faculté des Lettres du Campus Universitaire de Lubumbashi, pour leur apprendre la dactylographie.

Bien que la colonie ait pu former en son temps ses assistants médicaux et agronomes, ainsi que ses fonctionnaires du cadre de collaboration, l'université a eu pour vocation, à ses premières heures, de fournir des cadres de commandement dans tous les secteurs de la vie nationale, et non pas prioritairement pour l'administration publique. Et pourtant, ce fut la politique qui recruta en prémices des étudiants dont certains n'achèveront plus jamais leurs études, du fait d'avoir notamment servi au sein du gouvernement putschiste dit du *Collège des Commissaires Généraux* (19 septembre 1960 – 9 février 1961). Ce fut ensuite l'administration qui devint le premier consommateur des produits de l'université, après la défection des cadres belges.

La bureaucratisation des diplômés d'université ne fut pas une tare de l'UNAZA, mais une réponse conjoncturelle à une situation de crise. N'oublions pas que l'Unaza avait tôt fait d'absorber aussi l'Ecole Nationale d'Administration (ENDA, à l'époque). La récente création de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) montre à quel point il faut renforcer la formation des cadres pour l'administration publique, des cadres qui ne se prennent pas pour des militants des partis politiques ou des activistes relayant des réseaux de la société civile.

Le champ des services à la société couvrait aussi l'intense réseaux des centres de recherches, l'abondante production des publications des Presses Universitaires du Zaïre (PUZ), ainsi que l'ambitieux déploiement des antennes du Centre Interdisciplinaire pour le Développement et l'Education Permanente (CIDEP), et même de la Fondation Universitaire du Zaïre (FUZ), censée mobiliser le partenariat éducatif au bénéfice de nos université et de nos centres de recherche.

2.3. Du point de vue de la conscience politique et patriotique

L'Unaza a assumé le rapport de la politique à l'université, du politique au savoir. Aucun pouvoir politique, aucun régime, aucun système politique ne peut se désintéresser de l'université. La lutte sans cesse renouvelée par l'université pour conquérir son indépendance et la sauvegarder, ne doit guère nous faire croire à une quelconque indifférence du politique vis-à-vis des instances du savoir, cela d'autant plus que les universités sont des lieux d'enracinement de la conscience politique et de l'esprit patriotique.

Car une vraie université n'est ni une simple institution publique, ni une organisation non gouvernementale, ni une association de la société civile, ni une dénomination parmi les multiples confessions religieuses. L'université congolaise, c'est la patrie congolaise dans sa dimension scientifique et académique.

L'UNAZA a porté la question de la politisation ou de l'apolitisme des milieux universitaires à leur paroxysme. Face à la multiplicité des partis nés dans les années de l'indépendance, l'université se structura autour de ses syndicats étudiants. L'université affronta le parti unique, pourtant bénéficiaire des suffrages de certains anciens membres de l'Union Générale des Etudiants Congolais (UGEC) et

fit prévaloir le privilège des libertés académiques. C'est alors que s'expérimentèrent chez nous, avec des fortunes diverses, les thèses de Gramsci sur les intellectuels organiques.

En somme, l'esprit universitaire ne peut être confisqué ni par les églises, ni par les partis politiques, ni par les communautés ethniques (encore malencontreusement appelées « tribus »), ni par les associations de la société civile. Il est transcendantal. Dès lors, l'engagement des universitaires dans la politique active est et demeure simplement un engagement citoyen. Quitte à fréquenter studieusement Kant, pour bien faire la part des choses entre l'usage privé et l'usage public de la raison, sans que cela nous ne mette spontanément à l'abri de certaines aberrations qui gangrènent la pratique politique.

3. Défis pour le redressement du système universitaire congolais

3.1. Le Padem avait laissé en chemin la question de l'harmonisation de nos rapports avec les autres systèmes éducatifs dominants du monde actuel, parmi lesquels les systèmes européen, nord-américain et asiatique.

Rappelons cependant que le modèle initial fut belge, un peu à la manière des évolués qui devaient prouver qu'ils savaient s'habiller, se tenir à table, organiser une maison comme les colons belges. La réforme de 1971, celle de l'Unaza, imprima une première série de distanciation, en modifiant la structure des cycles, selon une inspiration tirée du système américain. Ce fut, nous l'avons déjà rappelé, l'époque du fameux graduat de 3 ans, qui fut conforté par la professionnalisation et l'intégration des instituts supérieurs dans l'architecture universitaire.

L'expérience du Bureau Postuniversitaire de l'Enseignement supérieur et universitaire, BEPUZA, mérite d'être rappelé à ce stade. Le Bepuza servait d'école doctorale, avant le terme, aux diplômés des instituts supérieurs engagés dans des processus conduisant au doctorat : les candidats au doctorat issus des universités étaient, quant à eux, directement soumis au Diplôme d'Etudes Supérieures (DES), puis au Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA), assorti d'une initiation à la pédagogie universitaire.

3.2. Faut-il ou non supprimer le Diplôme d'Etudes Approfondie (DEA) au motif qu'il existe des écoles doctorales ?

Faut-il imposer à tous le DEA comme préalable à la promotion au grade de Chef de Travaux ?

Le Padem avait, déjà en son temps, prévu de s'attaquer à la réforme du Diplôme d'Etudes Spéciales (DES) et du DEA, dans une approche qui devrait permettre de maintenir les deux diplômes : le DES serait équivalent à un diplôme de spécialisation ou de professionnalisation, - équi-

valent à la maîtrise -, tandis que le DEA serait réservé aux seuls candidats au doctorat. Aujourd'hui, la mise en place des écoles doctorales ne peut résoudre le problème de la spécialisation naguère conférée par la maîtrise. Dans l'espace européen, le flottement apparu, au niveau du Master, entre le diplôme de Master 1 et 2, reproduisait les contraintes liées aux différentes classifications des emplois, selon que l'on avait accompli 4 ou 5 années études universitaires après le diplôme du secondaire, soit BAC + 4 ou BAC + 5. Le M 2 se rapprochait ainsi du DEA et d'autres qualifications universitaires du 2^e cycle, mais non équivalentes au doctorat à thèse.

Si par ailleurs, le diplôme de spécialisation est requis pour les médecins candidats au grade de Chef de Travaux, devrait-on coûte que coûte imposer la même chose dans les autres filières ? Le problème ne devrait peut-être pas se poser en ce qui concerne les filières au sein des universités, mais dans les instituts des secteurs pédagogiques et techniques, cela pourrait constituer un goulot d'étranglement. Les options ayant été levées, il ne conviendrait plus d'y revenir pour le moment.

La mise en œuvre du LMD soulève ainsi la question embarrassante de savoir ce qui est ancien et ce qui est nouveau, ce qu'il faut adopter et ce qu'il faut rejeter, ce qui relève de la réforme et ce qui renvoie au révisionnisme.

L'insertion du LMD dans la loi-cadre a été motivée par une double finalité, à savoir d'une part « harmoniser les cursus de l'enseignement supérieur et universitaire » et, d'autre part, « favoriser la mobilité du personnel enseignant et des étudiants à l'échelle mondiale ». Nous avons eu à montrer en son temps que les deux finalités ne reposaient sur aucune évidence de nouveauté en ce qui concerne notre système.

En 1978, une promotion d'étudiants inscrits en Licence en au département de langue et littérature anglaises, furent envoyés à l'Université nationale de Zambie (University of Zambia, Unza), pour y poursuivre et y achever leur formation, au nom et pour le compte de l'Université Nationale du Zaïre, Campus de Lubumbashi.

A l'aube du XX^e siècle, les universités ont cherché à se projeter dans le futur. Ce fut l'heure de la Conférence Mondiale tenue à Paris en 1999, et de l'Adhésion à la déclaration Mondiale sur l'enseignement supérieur pour le XXI^e siècle. A la même période, l'Afrique s'inscrit dans une vision portée notamment par l'urgence de l'informatisation. Pour notre pays, en particulier, Mgr Tshibangu s'engagea à faire des Universités dynamiques, prospectives et rayonnante, sur les modèles américains et japonais, et marquées par le sens de l'émulation et de la compétitivité pour la qualité et le rendement (p. 61).

Pour l'Europe, le processus de Bologne était parti du constat faisant état d'une forte disparité du système éducatif européen, qui le rendait à la fois peu lisible et peu compétitif, et réduisait la mobilité tant des professeurs que des étudiants. Voulant faire face à l'arrivée massive des universités américaines sur le territoire européen, dans le contexte du développement et de l'expansion mondial du marché du savoir, les européens ont décidé d'harmoniser le système universitaire européen et de le rendre plus compétitif, singulièrement vis-à-vis des Etats-Unis (Kaumba Lufunda, p. 211 et J.-M. De Ketele).

Si nous considérons la lisibilité des diplômes, le processus de Bologne s'est basé sur le modèle anglo-saxon *graduate* et *post-graduate*, tout en gardant des dénominations différentes du premier cycle : seules la France, la Pologne et le Portugal auront retenu la licence pour désigner le premier cycle ! Quant à la professionnalisation, qui constitue un volet majeur de leur réforme, elle n'est point une nouveauté chez nous, car elle était déjà inscrite au frontispice de l'Unaza, quoiqu'elle n'ait point bénéficiée de financement pour sa mise en œuvre. Il ne nous restait plus que la semestrialisation et l'utilisation des crédits dans un esprit de marchandisation du savoir. L'exigence de l'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi que l'enseignement à distance avaient déjà aussi été ciblés par le Padem, mais peut-être pas l'opérationnalisation et de la systématisation de l'assurance-qualité, pourtant déjà exigées depuis les études menées dans le cadre du Programme de Rationalisation de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, dit PRESU, financé dans les années 1982 par la Banque Mondiale.

Quand le ministre de l'Esu, - s'inspirant si heureusement de Mgr Tshibangu Tshishiku, mettait en garde les participants aux états généraux de l'ESU (EGESU, Lubumbashi, 10-13 septembre 2021) contre la tentation de procéder au réajustement du système universitaire à travers des pratiques relevant du copier-coller, il ne croyait pas si bien dire, car nous avons grossièrement fait fausse route depuis la révision de la loi-cadre, en nous focalisant sur l'enseigne LMD, et non pas sur les outils pédagogiques mis en place par les universités européennes, à la suite de celles américaines. C'est bien à juste titre que les états généraux de l'ESU ont recommandé d'abandonner la dénomination de licence, qui prête à confusion et efface pour rien des acquis identifiant notre système universitaire.

Par rapport au système Unaza, il n'y a eu ni réforme ni nouveauté, au sujet :

- de la durée des cycles, de la professionnalisation ;
- des exigences de pédagogie universitaire ;

- de l'organisation de la formation continue ;
 - de la modernisation et de l'informatisation ;
 - de l'obligation de l'élaboration des descripteurs des cours ;
 - de la mobilité des enseignants et des étudiants ;
 - des passerelles à instaurer pour les étudiants entre les filières (tant au sein des universités, qu'entre les universités et les instituts supérieurs) ;
 - du principe du partenariat éducatif, d'ailleurs consacré depuis la Déclaration de Jomtien sur l'éducation pour tous, en 1990 ;
 - des exigences d'éducation à la citoyenneté.
- 3.3. Quelles sont les véritables fruits des EGESU organisés à Lubumbashi ?
- S'il y a eu des avancées significatives à la suite des Etats généraux de l'Esu, c'est certainement celles liées à *l'engagement pour le redressement de notre système universitaire dans un élan d'innovation*. Elles passent par l'élaboration d'un cadre normatif, qui propose des outils méthodologiques d'accompagnement et des pistes juridiques sur la mise en œuvre effective de la réforme (*Cadre normatif*, p. 34) essentiellement pédagogique. D'où, l'importance du travail immense de construction des curricula réalisé après les Etats généraux de l'Esu, lequel servira toujours de référence, nonobstant les limites inhérentes à toute production initiale dans un processus de changement. L'essentiel réside donc l'élaboration des Maquettes de programmes, et nullement dans le remplacement terminologique des filières en domaines ou parcours, qui sont des accommodements saisonniers à la mode.
 - Il serait sans doute urgent de débarrasser la loi-cadre des références insalubres au LMD, de préserver nos acquis en matière de dénomination des cycles, - quitte à maintenir la Maîtrise pour éviter toute confusion issue du terme licence -, de revisiter de fond en comble le décret n° 22/39 du 08 décembre 2022 portant organisation et fonctionnement du système Licence-Maitrise-Doctorat « LMD » en RDC, - dont la rédaction est en forte indécatesse avec notre tradition universitaire -, de donner à la réforme en cours le nom qui lui convient, à savoir de celui du *redressement du système universitaire de la RDC*, évitant ainsi le mimétisme d'un basculement ou d'un arrimage dévalorisant.
 - Notre ambition est de promouvoir l'excellence académique et de nous engager résolument dans un processus de décloisonnement de nos modes de penser, d'agir et d'innover, loin de tout charlatanisme et de toute mystification.
- 3.4. La question éternelle du financement du système universitaire.

Toute sa vie durant et tout au long de son mandat de gestionnaire l'université congolaise, Mgr Tshibangu s'est toujours battu pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des personnels du secteur. Il mena des négociations avec les gouvernements successifs en vue d'arracher des réajustements de la rémunération, en rappelant que le minimum requis pour un professeur d'université devrait correspondre à ce qui est requis au regard au statut et du rôle qu'il est censé joué dans la société. Il partait d'ailleurs du principe qu'un jeune assistant devrait bénéficier d'une rémunération légèrement supérieure à celle d'un jeune magistrat ou d'un jeune médecin, car étant tous détenteurs de diplômes universitaires de niveaux équivalents, l'Assistant était censé justifier de meilleures compétences lors de son recrutement à l'université.

Le financement doit couvrir toutes les activités universitaires, et ne pas se limiter aux débats et revendications salariales, ou se focaliser aux préoccupations étudiantes sur les bourses d'études. Sait-on que les coûts moyens sont de l'ordre de 1.000 et 5.000 Usd par étudiant par an, selon les domaines ?

Le recours au partenariat éducatif, singulièrement à travers la contribution des parents, nous aura tous replacés sous les exigences du principe de réalité. Nous ne pouvions croire que nous resterions éternellement alimentés par le trésor public pour le financement de notre système éducatif. On sait d'ailleurs que si les démarches engagées, au lendemain des assises des Etats généraux de l'éducation, en vue de la rétrocession aux confessions religieuses, des universités de Kinshasa et de Kisangani, avaient achoppé, ce fut en grande partie à cause des exigences sur le financement par le trésor public.

Mgr Tshibangu a accompagné les initiatives prises en vue du sauvetage de notre système éducatif, et a toujours adjuré le Gouvernement et les partenaires de la coopération universitaire, à soutenir financièrement nos établissements. Toutefois, assurer des réajustements salariaux ne devrait pas être considéré comme une solution miracle pour garantir un fonctionnement régulier des établissements, les frais de fonctionnement demeureront toujours une exigence majeure, exigence toujours rappelée en terme d'une quotité du budget national à verser au système éducatif et à la recherche scientifique, soit à hauteur d'au moins 1%. Ce qui, dans le contexte actuel reviendrait au moins à l'équivalent de Usd 1,6 Milliard. Le relèvement de nos universités dans les divers rankings universitaires est à ce prix-là.

4. Conclusion

Les efforts fournis par le gouvernement de la République en vue du redressement de notre système universitaire doit se mettre à l'abri des chants de sirènes et se méfier de miroirs aux alouettes. Voilà pourquoi nous avons choisi d'esquisser le visage de l'université pour nous aider à mieux nous ajuster à notre identité, à l'épreuve des crises et aussi ajuster en conséquence nos mécanismes de résilience. Le portrait de cette identité prend forme à partir de l'héritage mémorable de l'Unaza, sous la conduite patiente et pleine de discernement de Monseigneur Tshibangu Tshishiku. Il avait travaillé à l'édification de notre système universitaire et projeté suffisamment le remodelage des structures pour une université congolaise du XXI^{ème} siècle.

A quoi doit donc nous conduire le redressement en cours de notre système universitaire ? Vers où allons-nous ? Et par où devons-nous passer ?

Redresser, c'est corriger, rétablir ou réparer, c'est-à-dire rectifier. Si nous visons l'excellence pédagogique, c'est pour rendre notre système compétitif, innovant, à même de produire des richesses et de permettre à notre société de se réinventer face aux défis récurrents du XXI^{ème} siècle. Connaître notre système éducatif, son histoire et ses symboles, c'est un module de l'éducation à la citoyenneté : une étape de la constitution de l'identité d'un universitaire congolais. Nous ne pouvons aller de l'avant, sans une bonne conscience de nous-mêmes en tant qu'universitaires congolais, sans une juste appréhension de l'identité de notre université, autant collectivement au niveau national, qu'individuellement au niveau des établissements qui composent ce système.

Comme le recommandait avec insistance, Mgr Tshibangu, le moment est plus qu'arrivé d'écrire l'histoire de l'université congolaise, et aussi celle de chaque université, en commençant par celles de l'Unikin, de l'Unilu et l'Unikis.

L'Unikin peut-elle chanter de manière responsable son chant de ralliement, *la Colline inspirée*, - qui est son hymne -, en scandant le refrain *Scientia splendet et conscientia*, si elle n'a pas la capacité de résister au clientélisme politique, si elle ne sait jamais respecter ni les traditions universitaires, ni les horaires des cours, ni les calendriers académiques ? La remarque vaut aussi pour l'Unilu et son hymne, *la Kassaparde*, sans parler des autres universités. Qu'enseignons-nous donc dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté, après avoir révisé le *cours de civisme et développement* ? Mgr Tshibangu, dont la thèse de doctorat avait porté sur des penseurs des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles, était bel et bien au fait de l'histoire de la naissance des universités au Moyen âge et de leur développement ultérieur.

Pour la consolidation et le raffermissement de notre identité, en tant universitaire congolais, nous devrions aussi nous sustenter aux sources : avoir la nostalgie de l'Unaza, réhabiliter pour l'ensemble des universités publiques la devise comprenant nos valeurs de référence de la conscience à côté de la science : « *Scientia splendet et conscientia* ».

Nous avons encore du chemin à parcourir pour nous rapprocher de Mgr Tshibangu et nous abreuver aux sources de sa créativité. De quoi rappeler ce qu'aurait dit mon grand-père en pareille circonstance : *On imite la manière de s'habiller de quelqu'un, on n'imité pas sa façon de marcher !*

Professeur KAUMBA Lufunda
Philosophe et Criminologue
Recteur Honoraire de l'UNILU